

Le verre de trop

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 31

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pour la surprendre à la cuisine, ce qui sera déjà d'un bon augure; et si elle n'est pas honteuse d'être surprise à de vulgaires travaux, soyez assuré qu'elle possède un jugement sain.

Arrangez-vous pour assister à une sortie qu'elle fera un jour de mauvais temps; si elle s'enveloppe soigneusement d'un *waterproof*, si elle se coiffe d'un chapeau de la saison passée, cette femme ne vous ruinera pas en robes et en chapeaux.

Si vous la voyez arranger, sans affectation, des fleurs dans un vase, redresser le faux pli d'un rideau, disposer les sièges et les meubles d'une façon commode et gracieuse, cette femme aime l'intérieur, ne courra pas bals, fêtes, théâtres et conférences; elle sera la gardienne fidèle du foyer.

Épousez, mes chers, épousez cette femme-là les yeux fermés si vous la rencontrez; c'est là le bonheur en ménage.

Le verre de trop. — Qui donc ne s'y est laissé aller une fois ou l'autre?

On ne peut précisément prétendre que ce soit là une faute bien grave, surtout lorsque cela n'arrive qu'exceptionnellement et que l'occasion en est la première coupable.

Dire de quelqu'un qui se trouve en ce cas qu'« il a bu », c'est aller un peu loin, vraiment.

— Comment dire, alors?

Eh bien, si c'est d'un mécanicien qu'il s'agit, vous direz qu'« il est en train »; d'un soldat, qu'« il est en patrouille », qu'« il a sa coarde »; d'un voyageur, qu'« il est parti »; d'un avocat, qu'« il est attendri »; d'un oculiste, qu'« il voit en dedans »; d'un coiffeur, qu'« il a mal aux cheveux »; d'un peintre en bâtiment, qu'« il est teinté »; d'un peintre de paysage, qu'« il a son coup de soleil »; d'un gazier, qu'« il est allumé »; d'un liquoriste, qu'« il a son coup de sirop »; d'un brodeur, qu'« il festonne »; d'un aéronaute, qu'« il est dans les brouillards »; d'un conducteur de tramway, qu'« il est complet »; d'un caissier, qu'« il a son compte », et des autres personnes, qu'« elles se sont piquées le nez ».

L'homme aimable. — L'homme aimable, disait une dame — fort jolie, entre parenthèses — est celui qui écoute avec intérêt des choses qu'il sait, de la bouche de ceux qui les ignorent.

Cœur pour balai. — Un passant avise une jeune femme assise devant une maison.

— Pardon, madame, vous êtes la concierge?

— Oui, monsieur.

— Quel dommage que je n'habite pas la maison; vous êtes vraiment fort gentille et je vous ferais volontiers la cour.

La concierge, naïvement:

— Ma foi, ça me rendrait joliment service, car ça me fatigue assez de la balayer chaque matin.

La première lettre de la jeune épouse.

Une jeune Alsacienne, qui vient de se marier, annonce cet événement à sa tante, dans une lettre qui est tombée entre les mains d'un journaliste de son pays. Celui-ci, avec la discrétion propre aux gens de sa profession, n'a rien de plus pressé que de la publier dans le *Saint-Nicolas*, un journal d'Alsace. Voici cette épître:

Ma chère Dante,

Enfin j'ai donc reçu un homme! Je me suis mariée avant 14 jours. Le haut-temps était bien, quoique simple; nous avions un morceau de sauvage planche (gibier), des hommes de terre évaporées,

de la salade de bouche et de pied et des poissons de canne (morue). Pour le dessert, nous avions des cerises de cœur dans un pauvre homme. Après nous nous sommes fait joyeux. J'ai dansé avec mon homme trois fois seul. Nous avions une musique de ferblanc et un trois-hameçon! Pour le malheur nos deux domestiques sont méchants: je crois que nous avons tiré un bouc en les prenant. Aujourd'hui ils sont venus l'un derrière l'autre. L'un a, moi rien, toi rien, tapé sur la tête à l'autre avec la cuillère à écume, et l'autre, sans se rappeler longtemps, lui a éclairé une (lui a fait voir trente-six chandelles), qu'il a vu le feu dans la Forêt-Noire. Depuis quelques jours je ne vais pas bien; je ne fais que sucer de la boue d'ours pour faire dissoudre ma toux. J'ai laissé faire ma photographie. Je t'envoie une d'elle, elle est un peu chiffonnée, mais tu n'auras qu'à la coller sur un autre morceau de couvercle à papa. Pour la fermeture, chère Dante, je t'embrasse très souvent.

Ta niaise qui t'aime,
BABETTE.

Mon cher Conteur,

Je te donne la primeur d'une chansonnette pleine de malice et de bonhomie, donc bien vaudoise, inscrite sur le « Livre » du petit hôtel du Chasseron, le 24 juillet 1904, et signée: S. Gander, ancien président du tribunal de Grandson.

L'auteur voudra bien nous pardonner cette indiscretion. Et si quelque lecteur conteste les « détails » signalés, qu'il y vienne voir.

R.

La tsanson dé Tséséron (Chasseron).

Air du *Ranz des caches*, du Jura.

Veni tsanta la montagne
Mé s'ami les armailli;
Entré no, min dé tsecagne;
Dai tsanson et dau plâisi,

Ref. Su lo mont dé la Grandseña,
Au coutset dé Tséséron.

Y-ou-hé

Au coutset dé Tséséron.

Achetin-no su l'herbetta,
Po bair'au canton dé Vaud;
Déboussin 'na botoilleta
Dé vin à l'ami Junod,
Su lo mont, etc.

La demeindze, la senanna,
Lé Britschon¹, lé Sainte-Crix
Et lé Pégan de la Plyanna
Vegnot guegni lo paï
Su lo mont, etc.

Vayant la forta ramure
D'au tsalet d'au Crao-d'au-Van,
Vayont monsu de Sausurre
Peci avau lo Mont-Blanc!²
Du lo mont etc.

D'au côté de la Pologne,
Vayont léva Djan Rosset (le soleil);
D'au côté de la Borgogne
Venindzi lo vin français,
Du lo mont, etc.

Po bin tsanta elliou montagné
Qu'on va liien de toté part,
Clliau veladzo, clliau campagné,
Faut lo tableau³ dé Jaccard,
Du lo mont, etc.

Allin ramassa lé vatsé;
C'est l'haora dé lé z'aria;
Lo bovaïron lé z'attatsé;
Ma fay, quittin-no gaillà!
Du lo mont, etc.

Adieu, dzouillé damusallé,
Ne revindron l'an que vint
Po tsanta, mé totté ballé,
Noutré tsanson d'ao tsautin,
Su lo mont etc.

Chasseron, 24 juillet 1904.

S. GANDER.

¹ Gens de la Côte-aux-Fées.

² Avec le téléphot Vautier.

³ Panorama du Chasseron, par M. Jaccard-Lenoir.

Le soufflet conjugal. — Un paysan entre l'autre jour chez un marchand de fer.

— Dites voi, mossieu, fait-il au commis de magasin, je voudrais bien donner un soufflet à ma femme.

— Rien de plus facile; on va vous servir ça tout chaud.

Et il conduit le client au rayon des articles de ménage. Tout de suite, celui-ci trouve ce qu'il lui faut.

Le soir, à son retour, il donnait un maître soufflet à sa femme, qui riposta par deux gros baisers.

Les mots « crampons ». — Rien n'est plus facile, si l'on n'y fait constamment attention, de prendre l'habitude d'un mot, d'une locution que l'on répète inconsciemment. Il est des gens qui ne peuvent, dans la conversation, commencer une phrase sans dire: *parfaitement*, ou la continuer sans dire: *n'est-ce pas* ou *alors*. D'autres répètent à chaque instant: *absolument pas*; d'autres: *évidemment*, etc.

Ce sont là de fâcheuses habitudes auxquelles on ne saurait trop veiller.

Une bonne pompe. — Un chef de pompiers à l'un de ses hommes:

— Elle a bien fonctionné, la nouvelle pompe, à l'incendie d'avant-hier?

— Admirablement, mon commandant....
Dommage seulement que nous n'ayons pas eu d'eau.

Ce soir! demain! lundi! — C'est ce soir, samedi, que s'ouvrira la *Fête romande de gymnastique et de lutte*, en pleine ville, sur la place de la Riponne, transformée en arène spacieuse, et sous la Grenette, dont on a fait une cantine fort gracieuse et des plus confortables.

Nos deux principales sociétés lausannoises de gymnastique ont pris l'initiative de cette fête, à laquelle accourent, de tout le pays romand et même de la Suisse allemande, de nombreux gymnastes et lutteurs. Outre les concours, qui promettent d'être très intéressants, il y aura le soir, à la cantine, sur podium, des productions d'ensemble, dont plusieurs d'un genre tout nouveau.

L'*Harmonie lausannoise*, l'*Union instrumentale* donneront leur concours à cette fête, qui, pour modeste qu'elle soit, s'annonce sous de très heureux auspices. Le comité d'organisation, présidé par M. le Conseiller d'Etat C. Decoppet, a tout prévu pour assurer l'agrément et la sécurité du public et des gymnastes.

Lundi soir, 1^{er} août, à l'occasion de l'anniversaire de la Confédération, grande fête populaire, avec le concours de plusieurs de nos sociétés de gymnastique, de musique et chorales. Allocation patriotique de M. C. Decoppet. — Entrée: 20 centimes.

Post-SCRIPTUM. — Surtout, ne pas oublier d'acheter, pendant qu'il y en a, la délicieuse carte-postale dessinée pour la fête par notre peintre F. Rouge, d'Aigle. — En vente dans les librairies, papeteries et magasins de cigares du canton.

KURSAAL. — C'est lundi, 1^{er} août, à 8 h. $\frac{1}{2}$, que la tournée *Les Tréteaux du rire* donnera sa représentation. Programme de famille et de tout premier ordre. *Miss Lincoln's*, l'émule du fameux calculateur Inaudi; *Kohlins Trio*, *Mme Marietty*, *M. Souques*, la *Petite Margot*, *M. G. Harris*. Enfin, un acte de MM. Arnould et Moreau, *Le facteur fait son devoir*, un des plus grands succès du Théâtre des Mathurins.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.